MarketFrame



GUIDE MARKETFRAME

# Comment choisir un organisme de formation IA pour son entreprise ?

Un bon organisme de formation à l'IA pour une TPE ou une PME se reconnaît à ce qu'il accepte de montrer avant la vente : un programme écrit module par module, le nom du formateur et sa pratique réelle, les règles qu'il applique aux données de l'entreprise, un prix public et ce qu'il comprend, et ce qui se passe après la journée.

Les huit questions ci-dessous se posent à n'importe quel organisme, MarketFrame compris. Pour chacune, ce qu'une bonne réponse contient, et notre propre réponse.

AUTEUR

**Jorge Cardoso, président, formateur et responsable pédagogique**

MIS À JOUR

**3 novembre 2026**

POUR QUI

**Dirigeants et responsables de TPE et PME**

VERSION EN LIGNE

**marketframe.ai/guides/choisir-organisme-formation-ia/**

# 1. Le programme est-il écrit, module par module ?

Une formation sérieuse a un programme publié avant la vente : objectifs, contenu de chaque module, durée, méthode, mode d'évaluation. Une page qui ne décrit que des promesses (« boostez votre productivité ») sans dire ce que l'on fait heure par heure ne permet pas de comparer.

Notre réponse : chaque formation a une fiche programme publique, téléchargeable en PDF, dont le texte est repris mot pour mot sur le site. Les journées sur mesure se composent à partir d'une bibliothèque de modules de 1 h 30, chacun avec son objectif, son contenu et sa mise en pratique.

# 2. Qui anime, et pratique-t-il l'IA dans un vrai métier ?

Le nom du formateur, son parcours et sa pratique quotidienne des outils doivent être donnés. Un formateur qui n'utilise pas lui-même Claude, ChatGPT ou Copilot pour produire quelque chose a peu à transmettre sur les limites réelles.

Notre réponse : les formateurs sont nommés sur la page des informations réglementaires, avec leur rôle et leurs qualifications ; ils pratiquent l'IA en production pour l'entreprise et ses clients.

# 3. Sur quels documents travaille-t-on ?

La différence entre une démonstration et une formation, c'est le document réel du participant : son devis, son compte rendu, son tableau, son dossier. Demandez quelle part de la journée se passe sur vos propres documents, et comment ils sont protégés.

Notre réponse : les méthodes des fiches prévoient 20 % d'apports courts, 40 % de démonstrations commentées et 40 % de pratique sur les documents réels des participants, anonymisés si besoin. Chaque participant repart avec un livrable fait sur son travail.

# 4. Quelles règles pour les données de l'entreprise ?

L'organisme doit dire quelles données peuvent entrer dans un outil d'IA, lesquelles sont à anonymiser, lesquelles ne sortent jamais, et comment régler les comptes pour que les documents ne servent pas à l'entraînement des modèles. S'il n'en parle pas, posez la question : c'est un sujet de responsabilité pour l'entreprise.

Notre réponse : la confidentialité est traitée dès les fondamentaux et dans un module dédié (sécurité, confidentialité, RGPD et AI Act) ; les journées par métier commencent par le réglage des comptes et la liste de ce qui ne sort pas de l'entreprise.

MarketFrame SAS au capital de 3 000 €, 199 Impasse de Beaurende, 43110 Aurec-sur-Loire. RCS Le Puy-en-Velay 101 918 902, TVA FR11101918902. contact@marketframe.fr | 06 26 75 01 28 | marketframe.ai. Organisme de formation enregistré sous le numéro 84430389243. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

## 5. Le prix est-il public, et que comprend-il ?

Un prix public permet de comparer ; un prix « sur devis » pour une journée standard ne le permet pas. Vérifiez l'unité (par personne en inter-entreprises, par groupe en intra), ce qui est compris (support, suivi, attestation) et ce qui s'ajoute (déplacement, participants supplémentaires, abonnements aux outils).

Notre réponse : les prix sont publiés et identiques partout en France, hors taxes. En intra, par groupe de 3 à 8 personnes : 950 € HT la demi-journée, 1 590 € HT la journée. En session inter-entreprises, par personne : 290 € HT la demi-journée en visio, 490 € HT la journée. Compris : animation, support, pack de prompts, attestation, point d'ancrage à 30 jours pour les formations d'une journée ou plus. Tarifs en vigueur au 19 octobre 2026.

## 6. Que se passe-t-il après la journée ?

Une formation dont on ne reparle jamais s'oublie en trois semaines. Demandez s'il y a un suivi, sous quelle forme, et si les participants gardent quelque chose de réutilisable (prompts, modèles, procédures).

Notre réponse : un point d'ancrage à 30 jours est compris pour les formations d'une journée ou plus ; chaque participant repart avec ses prompts de référence et ses livrables.

## 7. La formation peut-elle être prise en charge, et dans quelles conditions ?

La prise en charge dépend de l'OPCO de l'entreprise, de ses critères et de son budget : aucun organisme ne peut garantir un montant. Méfiez-vous d'une formation présentée comme gratuite ou entièrement financée avant toute demande.

Notre réponse : prise en charge possible via notre organisme partenaire certifié, uniquement à partir d'une journée de formation ; la demande se dépose au moins 15 jours avant le démarrage, et aucun montant n'est garanti. La page financement détaille la démarche.

## 8. L'organisme est-il déclaré, et que dit-il de l'AI Act ?

Un prestataire de formation professionnelle déclare son activité auprès de l'administration et reçoit un numéro d'enregistrement, à faire figurer sur ses documents. Sur le règlement européen sur l'IA, un organisme sérieux explique ce que l'article 4 demande réellement (favoriser la maîtrise de l'IA du personnel) sans parler de formation obligatoire ni de niveau imposé.

Notre réponse : MarketFrame est déclaré. Organisme de formation enregistré sous le numéro 84430389243. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Notre guide sur l'article 4 de l'AI Act explique le texte en vigueur, sans conseil juridique.

# Par où commencer chez MarketFrame

Trois entrées, selon qui se forme.

- **IA : les fondamentaux** : Pour une équipe qui démarre : comprendre un modèle de langage, écrire un prompt utile, protéger ses données, en 3 h 30 ou 7 h.
- **Formation équipe sur mesure (modules au choix)** : Pour un métier précis : trois modules de la bibliothèque, sur vos documents, au prix de la journée équipe.
- **direction** : Pour le dirigeant : un diagnostic d'une journée, ou deux journées de stratégie et de pilotage pour le comité de direction.

Programmes, durées et tarifs détaillés : https://marketframe.ai/formation-ia/. Tarifs en vigueur au 19 octobre 2026.

# Questions fréquentes

### Faut-il choisir une formation sur un outil ou sur un métier ?

Sur une tâche. Si l'équipe utilise déjà un outil (Copilot 365, ChatGPT, Claude), une journée sur cet outil, sur ses propres tâches, est le plus court chemin. Si le besoin est un métier (devis, appels d'offres, écrits professionnels), une journée par métier choisit les modules pour ces tâches, quel que soit l'outil.

### Une demi-journée suffit-elle ?

Pour les fondamentaux ou un outil, oui : 3 h 30 avec de la pratique sur ses documents. Pour un programme par métier ou sur mesure, une journée de 7 h est le format, avec trois modules et un atelier sur un dossier réel.

### Session inter-entreprises ou formation dans votre entreprise ?

En inter, on paie par personne et on rencontre d'autres entreprises, en visio ou en salle. Dès trois personnes d'une même entreprise, la formation dans votre entreprise, sur vos documents, devient en général plus pertinente et souvent plus avantageuse. Les deux prix sont publiés.

### Comment vérifier qu'un organisme est déclaré ?

Son numéro de déclaration d'activité figure sur ses documents et son site. La liste publique des organismes de formation, tenue par l'administration, permet de le vérifier.

### Ce guide est-il neutre ?

Il est écrit par MarketFrame, organisme de formation : les huit questions valent pour tout organisme, nous y répondons pour nous-mêmes, et nous ne nommons ni ne jugeons aucun autre organisme.

**Contact**

**contact@marketframe.fr**
**06 26 75 01 28**
**marketframe.ai**

Information générale rédigée par un organisme de formation ; elle ne constitue ni un classement ni un conseil juridique. Les prix cités sont ceux de MarketFrame, hors taxes, à la date indiquée.

Guide publié le 3 novembre 2026, mis à jour le 3 novembre 2026, signé Jorge Cardoso. Version en ligne, tenue à jour : https://marketframe.ai/guides/choisir-organisme-formation-ia/

MarketFrame SAS au capital de 3 000 €, 199 Impasse de Beaurende, 43110 Aurec-sur-Loire. RCS Le Puy-en-Velay 101 918 902, TVA FR11101918902. contact@marketframe.fr | 06 26 75 01 28 | marketframe.ai. Organisme de formation enregistré sous le numéro 84430389243. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

# Sources


- Déclaration d'activité d'un prestataire de formation, entreprendre.service-public.fr
  https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23441
- Intelligence artificielle : les recommandations de la CNIL
  https://www.cnil.fr/fr/intelligence-artificielle
- Règlement (UE) 2024/1689 (AI Act), EUR-Lex
  https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2024/1689/oj/fra




MarketFrame SAS au capital de 3 000 €, 199 Impasse de Beaurende, 43110 Aurec-sur-Loire. RCS Le Puy-en-Velay 101 918 902, TVA FR11101918902. contact@marketframe.fr | 06 26 75 01 28 | marketframe.ai. Organisme de formation enregistré sous le numéro 84430389243. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.